

vénérer la précieuse relique de Ste. Anne à l'heureuse miraculée. Je vous avoue que je ne pus retenir des larmes d'admiration et de reconnaissance, lorsque je vis la chère enfant sortir de son banc avec empressement, et venir d'un pas ferme s'agenouiller à la balustre. Ce fut un véritable bonheur pour moi que d'approcher de ses lèvres la relique de Celle qui, évidemment, avait une affection toute spéciale pour l'enfant qu'elle avait guérie; et ce fut aussi de mon mieux que je remerciai la Sainte et pour sa protégée, et pour moi qui me considérais comme très-honoré d'avoir été l'heureux témoin, quoiqu'indigne, d'une guérison si merveilleuse. Les plaies de l'enfant n'avaient pas disparu, mais il n'y avait plus de douleur, et elle n'en a pas ressenti depuis. A l'heure qu'il est, Mlle. Plamondon se sert de son pied comme s'il n'avait jamais été malade.

Honneur, reconnaissance et confiance toujours à la Bonne Mère de la Sainte Vierge, à la puissante Protectrice du peuple canadien !

Croyez-moi bien,

Cher Monsieur Leclerc,

Votre humble frère en J.-C.

NAP. LALIBERTÉ, PTRE.,

Aumônier de l'Archevêché.

—000—

AUTRE GUERISON.

Voici ce que nous écrit Monsieur le curé de Châteauguay :

Monsieur, voici un fait étonnant et prodigieux que je puis vous certifier.